

Début des travaux de création du giratoire de l'Espertin

Pour sécuriser la circulation à Gagnac-sur-Garonne et Lespinasse

Lundi 26 septembre, les travaux de la création du giratoire de l'Espertin débutent route de la Plage (M63) à cheval sur les communes de Lespinasse et Gagnac-sur-Garonne.

Situé au niveau d'un centre commercial et de plusieurs commerces de proximité, il permettra de sécuriser les croisements des véhicules. La route de la Plage est empruntée par les habitants de Gagnac et Lespinasse, sur l'itinéraire du franchissement de la Garonne et pour rejoindre la zone aéroportuaire.

La création du giratoire s'accompagnera de cheminements pour les mobilités douces avec la création d'un trottoir de 2m de large et d'une voie cyclable de 3m de large, d'un aménagement paysager et de la création de deux arrêts de bus.

Ces travaux d'un montant de 1,4M € se dérouleront jusqu'à la fin 2023. Pendant la durée du chantier, une circulation alternée sera mise en place.

Service de presse

Hôtel de Ville, place du Capitole

31000 Toulouse

tel. 05 61 22 21 47

service.presse@toulouse-metropole.fr

espacepresse.toulouse-metropole.fr

Suivez toutes les informations du
service de presse sur le fil
Twitter [@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)

